

**Vœu intersyndical présenté par les élus de la FSU, de la CFDT Education, du Snalc et de l'Unsa Education**  
**au CSASD du vendredi 26 juin 2025**  
**Vœu PsyEN / CIO**

Les représentants élus de la FSU, de la CFDT Education, du Snalc et de l'Unsa Education alertent sur la dégradation du service public d'orientation et des conditions d'exercice des PsyEN.

Depuis septembre 2024, les personnels du CIO d'Élancourt sont relogés au sein des locaux de l'IEN de circonscription de Trappes, inadaptés pour recevoir du public et accueillir les usagers en entretien individuel dans le respect de la confidentialité. Les personnels du CIO des Mureaux ont été informés qu'ils devraient quitter leurs locaux actuels pour un nouveau lieu. Celui proposé étant trop exigu et totalement inadapté, ils sont dans l'attente d'une autre solution. Le Rectorat recherche également de nouveaux locaux pour le CIO de Poissy-Sartrouville, le bail arrivant à échéance fin 2025. Après deux déménagements en 10 ans, la perspective d'un nouveau déménagement est particulièrement pesante pour les personnels. De telles situations sont une source de stress importante pour les personnels, laissés dans l'incertitude quant à leur avenir, dans un contexte de dégradation de leurs conditions de travail.

Depuis la mise en place de la carte cible en 2015, notre département a connu la fusion de trois CIO (Poissy/Sartrouville, Mantes/les Mureaux et Saint-Cyr-Versailles) qui ont conduit à la fermeture des CIO de Versailles et de Sartrouville, et à la transformation de celui des Mureaux en une annexe du CIO de Mantes-la-Jolie. A chaque fois, on assiste à une dégradation des conditions d'accueil du public, une perte de repères pour les usagers et leur éloignement d'un service de proximité. Chaque fusion, fermeture, déménagement conduit à reloger les personnels dans des locaux toujours plus petits, moins chers, en application de la « nouvelle doctrine d'occupation des immeubles tertiaires de l'État », qui n'est qu'un prétexte à diminuer le nombre de mètres carrés auxquels les CIO pourraient prétendre. Ces décisions politiques affaiblissent le service public d'orientation de l'Education nationale et permettent aux opérateurs privés de prospérer (coach en orientation, start-up subventionnées par des fonds publics...)

Les élus des personnels refusent également le projet de mise en place à la rentrée 2025 de conseiller·es techniques PsyEN en santé mentale dans chaque département, sans création de postes supplémentaires. Des postes de PsyEN seront donc prélevés sur le terrain avec pour effet de diminuer le nombre de PsyEN en établissements ou en CIO, et d'augmenter le nombre de secteurs à couvrir. La définition des missions prioritaires confiées par le DASEN à ces conseiller·es technique PsyEN en santé mentale fait courir le risque qu'elles fluctuent au gré des décisions locales.

Alors que la santé mentale des jeunes est supposément au cœur des préoccupations, les politiques menées mettent de côté une partie des missions des PsyEN qui jouent un rôle bénéfique pour apaiser les tensions, offrir aux jeunes des espaces de parole, ouvrir des perspectives pour leur avenir et favoriser leur réussite.

Parce qu'aider les jeunes à se construire et à mener à bien leurs projets d'orientation doit être une priorité pour le Ministère, les élus des personnels :

- demandent la création massive de postes de PsyEN afin d'assurer une présence suffisante en

établissement et dans les CIO

- s'opposent aux fusions et fermetures de CIO et demandent à l'État de mettre fin aux politiques d'économies budgétaires qui y conduisent, et de se donner les moyens de financer des locaux permettant l'accueil du public dans des conditions adaptées, proches des usagères et usagers
- réaffirment son soutien à l'ONISEP, seul opérateur public d'information sur l'orientation, et revendique la restauration de ses compétences historiques.
- demandent l'augmentation des capacités d'accueil en lycée et dans le supérieur afin de favoriser une orientation choisie des jeunes